



PROWEIN, Düsseldorf // 21 au 23 mars 2021

Hall 11 – exposants AANA

Réservé aux vins

REJOIGNEZ L'ESPACE
NOUVELLE-AQUITAINE

Date limite d'inscription :

Lundi 24 août 2020

Contact :

Julien Layrisse

j.layrisse@aana.fr

Merci de renvoyer cette inscription complétée accompagnée de votre **acompte de 50 % du montant total TTC** à : AANA - 6 Parvis des Chartrons – 33075 Bordeaux Cedex

Société :

Contact pour ce salon : Fonction :

E-mail du contact :

Adresse :

Code postal : Ville :

Tél / mobile : E-mail entreprise :

Appellations présentées :

TVA intracommunautaire : N° SIRET :

- J'atteste avoir pris connaissance des conditions de participation et vouloir exposer sur l'espace Nouvelle-Aquitaine.
- Je reconnais avoir lu et accepté les conditions générales de vente des manifestations de l'AANA en pièce jointe ou sur <http://www.produits-de-nouvelle-aquitaine.fr/uploads/2020/06/CGV-2020.pdf> et m'engage à les respecter sans réserve.
- J'atteste sur l'honneur avoir souscrit une police d'assurance qui couvre tous les risques liés à ma participation aux manifestations de l'AANA et en particulier ma responsabilité civile.
- Je joins obligatoirement à ce bulletin un acompte de € (chèque ou virement) à l'ordre de l'AANA correspondant à 50 % du total TTC dû et comprenant :

OFFRES DE STANDS EXCLUSIVEMENT POUR LE HALL 11 (vins)

Montant € HT

• Frais d'organisation AANA 200€ht € HT
• Frais d'adhésion AANA 50 €ht, si 1er salon AANA en 2021 € HT
• Frais Média Messe Düsseldorf	170,00 € HT
• Frais de dossier Business France : 17€ht/m ² x m ² souhaités <u>OU</u> Forfait 80€ht par exposant en stand collectif AANA € HT
• Stand individuel de m ² x 520 €ht/m ² (de 7 à 18 m ²) * € HT
• M ² supplémentaires (au-delà de 18m ²) m ² x 536 €ht/m ² * € HT
• Stand Collectif / Espace de rdvs : 2 340 €ht – offre limitée en nombre € HT
• Angle souhaité (stand > 12m ²) x 360 €ht/angle (obtention non garantie) € HT
TOTAL € HT commandé : € HT
TOTAL € TTC (TVA à 20%) € TTC

IMPORTANT :

- Règles de gestion des inscriptions : Les exposants AANA 2020 sont prioritaires. Les nouveaux exposants (société non inscrite à ProWein 2020 avec l'AANA ou formule différente) seront sur liste d'attente (inscriptions prises en compte par ordre d'arrivée des dossiers complets (avec acompte) et dans la limite des espaces que nous obtiendrons).
- « Dans le cadre du plan régional de soutien post-Covid19 des entreprises viticoles, la Région Nouvelle-Aquitaine subventionne votre participation à ce salon : vous bénéficierez d'une aide de 30 % applicable sur les frais (€HT) de stand exclusivement. Cette subvention devra être demandée à la Région Nouvelle-Aquitaine par chaque entreprise selon une procédure « à venir ».
- La participation via l'AANA est sous réserve de la tenue effective de l'événement dans sa forme initiale et en considération des mesures (inter)nationales liées à la crise sanitaire COVID19 ou la situation politico-sociale locale.

Nom du signataire :

Fonction :

Date :

Cachet de la société + Signature